

Ouïe -dire

Le mot de l'association

Bonjour à tous,

10 ans déjà que notre association, CISIC, a été créée par un petit groupe de patients porteurs d'un implant cochléaire, et leur famille, désirant faire partager leur expérience respective. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez renouvelée à l'occasion de cette 10^e assemblée générale.

En 10 ans, l'association s'est développée : beaucoup de personnes ont rejoint les 35 adhérents des débuts puisque nous sommes aujourd'hui plus de 2000. Une cinquantaine de bénévoles assurent les contacts avec les personnes intéressées ou concernées par l'implant cochléaire sur Paris et en région. Ils organisent des réunions et représentent le CISIC au niveau régional dans 21 centres d'implantations en France et Outre-Mer. Le CISIC a su rester une association non lucrative réussissant à conserver un montant de cotisation accessible au plus grand nombre et développer et élargir ses champs d'actions au-delà du milieu médical.

Les personnes ayant adhéré avant septembre 2012, recevront avec ce journal, l'appel à cotisation 2013. Néanmoins, comme vous le savez, notre association fonctionne essentiellement grâce aux cotisations et aux dons de ses membres : un reçu fiscal vous sera remis au moment du règlement afin que vous puissiez en déduire une partie des impôts.

Malgré ces résultats, 10 ans après, l'association constate une méconnaissance et un manque d'informations concernant l'implant cochléaire. Cette lacune dans la communication pénalise les malentendants, qui pourraient en bénéficier : retards dans la détection de la surdité, spécialistes de la surdité peu ou mal informés (ORL, audioprothésistes, orthophonistes...) militantisme anti-implant de la part de certaines associations du milieu sourd signant, par peur de voir disparaître la langue des signes de leur culture...

Ces 10 années passées à rencontrer, témoigner et échanger avec des personnes sourdes ont renforcé notre conviction que toutes ont le désir d'entendre. L'implant cochléaire a changé la vie de tant d'entre nous, que nous ne pouvons admettre que cette technique soit sous estimée ou niée : la surdité est un handicap majeur qui prive l'être humain d'une place normale dans la société puisqu'il ne peut pas communiquer.

Les bénévoles s'engagent donc avec toujours autant de détermination à poursuivre leur travail de témoignage, d'échange et d'informations en se rassemblant avec pour seul et unique intérêt : promouvoir l'implant cochléaire.

En attendant 2013 et de vous rencontrer au gré de nos réunions, tous nos bénévoles se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Catherine Daoud

N° 19

Le magazine de l'association CISIC
Décembre 2012

**Soyons responsables ensemble!
Prenons soin de notre implant.**



ALERTE ASSURANCE

Le nombre de pertes totales de processeurs externes est en constante augmentation. Afin d'éviter que notre assurance suive le même chemin, il convient de rappeler les règles suivantes :

- Les appareils ne supportent ni l'eau ni le sable,
- N'abandonnez jamais votre appareil :
 - dans une voiture,
 - dans un sac (sur un chariot de supermarché par exemple),
 - dans un vestiaire (salle de sport ou piscine),
- Attention : Les processeurs sont confondus avec des lecteurs MP3, ou des oreillettes type « blue tooth » et sont volés, voire même sur l'oreille de l'enfant,
- Mettez votre implant à l'abri aussi bien de la chaleur que de la pluie,
- Lorsque vous pratiquez une activité sportive, le port d'un bandeau est fortement recommandé pour le maintien de l'implant,
- Retirez votre contour lorsque vous partez en bateau,
- Dans les manèges et parcs d'attractions, retirez votre processeur car il peut tomber et ne plus être retrouvé.

Il s'agit d'un matériel de haute technologie que nous devons traiter avec vigilance.

■■■ Suite page 2

Les assurances Allianz proposent quatre variantes de contrat

- **Option 1 (192 euros/an) :** assurance de l'appareillage externe de l'implant cochléaire uniquement (implantation unilatérale, un seul coté implanté)
- **Option 2 (240 euros/an) :** assurance appareillage externe + implant interne (implantation unilatérale, un seul coté implanté)
- **Option 3 (348 euros/an) :** assurance de l'appareillage externe des deux implants cochléaires uniquement (implantation bilatérale, deux côtés implantés)
- **Option 4 (396 euros/an) :** assurance appareillage externe + implant interne (implantation bilatérale, deux cotés implantés).

Vous pouvez assurer vos aides techniques, système FM ou boucle à induction par le même contrat sans augmentation de tarif à condition que la facture de ces accessoires soit adressée à M. Maixant.

Attention : en cas de dommage de votre matériel, il faut adresser votre déclaration de sinistre au cabinet Allianz de M. Maixant dans les cinq jours qui suivent la date de l'accident.

**Contact : Cabinet Allianz
Jean-Luc Maixant
28 rue de Liège 64000 Pau
Tél. : 05 59 27 81 30**



Journée d'information CISIC à Paris samedi 13 octobre 2012

À l'occasion de la tenue de la 10^e Assemblée Générale du CISIC, une journée d'informations ouverte au public en présence des différents acteurs du monde de l'implant cochléaire s'est déroulée le samedi 13 octobre 2012 à la FIAP Jean Monnet, Paris.

La journée a débuté avec l'assemblée générale de l'association dont le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés. Vous pouvez retrouver l'intégralité de ces rapports dans le site CISIC. ■

CISIC, FIAP, 13 OCTOBRE 2012 Comment téléphoner avec un implant cochléaire ?

Intervention de Marion de BERGH et d'Amélie LIAGRE-CALLIES, orthophonistes, Service du Pr STERKERS, Hôpital Beaujon

Comment téléphoner avec un implant cochléaire ?

- Aujourd'hui, les moyens de communication sont multiples et le téléphone fait partie de ceux qui sont devenus incontournables (contacts familiaux, sociaux, professionnels).
- Ainsi, beaucoup d'adultes devenus sourds et candidats à l'implantation cochléaire se plaignent de la perte de leur capacité à téléphoner comme l'une des conséquences les plus contraignantes de leur handicap auditif.
- Les difficultés que beaucoup de patients implantés cochléaires éprouvent en utilisant le téléphone renforcent leur impression d'isolement, leur manque d'indépendance/autonomie et leur stress à l'idée de ne pas pouvoir demander de l'aide dans des situations d'urgence.
- Pouvoir réutiliser le téléphone fait donc souvent partie des attentes principales des patients avant l'implantation. Le téléphone est par conséquent un sujet qui sera abordé à un moment ou à un autre de la prise en charge orthophonique post-implantation.

Difficultés spécifiques au téléphone...

- Au téléphone, les adultes implantés cochléaires sont confrontés aux problèmes liés au signal acoustique (pas de perception binaural, pas de lecture labiale, ni gestes, ni mimiques...) mais aussi à différents facteurs qui peuvent réduire la compréhension de la conversation.

- Par ailleurs, la facilité de l'échange téléphonique est influencée par la qualité du signal (bande passante de fréquences réduite)
- Ces gênes peuvent provenir de l'équipement (échos, mauvaise réception du réseau, matériel de mauvaise qualité...) ou de l'environnement de l'auditeur implanté (le bruit ambiant : rue, transports en commun, restaurants... n'est pas forcément contrôlable lorsque la personne implantée reçoit un appel sur son téléphone portable)
- Pour la majorité des patients implantés, la facilité d'une conversation téléphonique dépend généralement du degré de familiarité de l'interlocuteur (proche à la voix familière vs la voix inconnue d'un prospecteur téléphonique) mais aussi de la qualité de la parole de l'interlocuteur (rythme d'énonciation, niveau de la voix, présence d'un accent...) et du degré de familiarité du sujet de conversation (appel passé pour une prise de rdv vs appel reçu à l'improviste).

... mais des aides existent = les accessoires

- Dispositifs d'aide à l'écoute fonctionnant par amplification
Principe = le téléphone est amplifié ce qui permet une augmentation du volume d'écoute (à utiliser avec ou sans le haut-parleur)
Exemple : téléphone fixe avec un gain de + 40 dB
- Dispositifs d'aide à l'écoute fonctionnant par boucle magnétique
Principe = la transmission est directe entre le téléphone et le processeur de l'implant ce qui permet de couper tout ou partie des bruits environnants (possibilité d'audio mixage à 30 % pour l'extérieur - 70 %

pour la boucle, par exemple, ce qui permet d'entendre sa propre voix et un peu l'extérieur)
Exemples = téléphone fixe avec boucle magnétique intégrée (il suffit de mettre le processeur en position T ou de brancher l'accessoire adapté si la boucle m

- Dispositifs d'aide à l'écoute fonctionnant par radio fréquences
Exemple : transmission entre un émetteur branché au téléphone et un récepteur fonctionnant en FM (sabot branché sur le processeur de l'implant).

→ Se renseigner auprès de l'IFIC, du CISIC ou d'un audioprothésiste pour faire des essais d'aides techniques adaptées au téléphone.



Marion de Bergh et Amélie Liagre-Callies.

Conseils pour « débiter » au téléphone avec un implant cochléaire

- Faire des essais au téléphone dès que la compréhension de la parole avec l'implant est possible et efficace.
- Demander conseils et entraînements durant les séances de rééducation avec l'orthophoniste. (par exemple: on peut choisir avec son orthophoniste de consacrer 10 min à des exercices téléphoniques durant une dizaine de séances de rééducation).
- S'entraîner avec des proches sur des échanges d'informations simples avant d'envisager des conversations téléphoniques plus longues.
- Se renseigner auprès du régléur pour optimiser la position du combiné téléphonique par rapport au microphone du processeur (Placez le microphone du téléphone en face du/des microphones du processeur sans oublier de ne pas trop éloigner le micro du téléphone de votre bouche pour que votre interlocuteur puisse bien entendre vos réponses) ainsi que le programme de réglage le plus adapté.
- Essayer différents types de postes ou téléphones portables avec lesquels vous pouvez obtenir une qualité d'écoute et des bénéfices différents.
- Être vigilant à l'environnement sonore durant les appels téléphoniques.
- Veiller à ne pas « subir » la conversation téléphonique et à donner les informations importantes à son interlocuteur (par exemple: prévenir son interlocuteur de ses difficultés auditives, demander à son interlocuteur la raison de son appel...).

- Utiliser des formules permettant de rétablir le sens de la conversation quand elle est perturbée par un silence, un malentendu... (par exemple: demander à son interlocuteur de répéter/reformuler, utiliser des périphrases pour vérifier que la question comprise est bien celle posée...).

- Penser à la reconnaissance du numéro afin de connaître l'identité de l'interlocuteur téléphonique avant de décrocher le combiné.

- Penser à utiliser des codes alphabétiques (F de François, G de Gérard...) ou numériques (6 = deux fois trois), en particulier dans les cas de prises de messages (noms propres, n° de téléphone).

- Définir un code téléphonique partagé avec les proches en cas

de difficultés très importantes de compréhension au téléphone (par exemple: allonger les OUI et NON, élaborer une liste de réponses préétablies et numérotées...)

Quel bénéfice attendre au téléphone ?

- Si l'on se réfère aux études précédemment publiées ayant principalement utilisé des enquêtes avec des questionnaires, on constate qu'il y a un consensus ces dernières années pour des résultats entre 56 et 70 % de patients implantés utilisateurs du téléphone.

- Ne pas négliger le recours aux textos, sms, mms, mails, fax... permettant le maintien d'une communication à distance.

- Porter le processeur régulièrement est le meilleur moyen d'optimiser ses chances de réussite au téléphone (les résultats avec la parole « naturelle » sont souvent « prédictifs » de la qualité de la compréhension au téléphone).

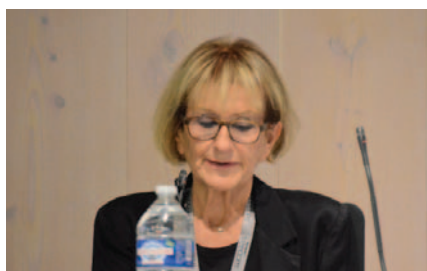
- Garder des attentes mesurées, faire des essais régulièrement au fur et à mesure des progrès réalisés avec l'implant (= être patient !).

- Ne jamais comparer ses performances à celles d'autres patients implantés tant les différences interpersonnelles sont nombreuses.

- À ne pas oublier : il arrive aussi aux personnes entendant d'être en difficulté au téléphone (à cause de la qualité du signal, du bruit environnant, de la qualité de parole de son interlocuteur...) et de demander des répétitions !

Conclusion : Téléphoner avec un implant cochléaire n'est pas une mission impossible, donnez-vous donc la chance de réussir en essayant ! ■

Retrouvez l'intégralité de ce dossier sur notre site CISIC.



TÉMOIGNAGE DE MARTINE OTTAVI

Implant cochléaire et téléphone

Martine Ottavi répond aux appels CISIC...Voici son témoignage sur son utilisation du téléphone

Pour moi ce ne fut pas un miracle, mais du temps, de la patience et du travail

« pour ceux qui ne me connaissent pas encore, je m'appelle Martine Ottavi, je suis la secrétaire du Cisic et suis chargée de répondre au téléphone.

Il est vrai que si l'on m'aurait dit avant mon implantation, qu'un jour, je répondrais au téléphone pour l'association, je me serais dit « ils sont fous ».

En effet, je suis devenue sourde très progressivement pendant une trentaine d'année. Et les 10 dernières années, ont été très difficiles. J'ai été implantée en 2003 à Paris. Au début j'avais un *Tempo +* et maintenant je porte un *Opus 2*.

Oui, je téléphone mais ce n'est pas un miracle, pour cela il m'a fallu du temps, beaucoup de patience, et beaucoup de travail. Tous les jours, j'écoutais la messagerie. Avec Yves (mon mari), je m'entraînais : il se mettait dans une pièce et moi dans une autre pièce chacun avec un téléphone portable pour tenter de converser.

Après être passée par des phases de désespoir, j'ai commencé à entendre des bruits, comprendre des mots, puis une phrase complète, mais je n'étais pas au bout de mes peines.

Je surmontais mon angoisse en répondant à des personnes proches dont la voix m'était connue et que je n'hésitais pas à faire répéter.

Si je ne comprenais toujours pas, je demandais de parler plus fort et lentement et en dernier lieu de reformuler la phrase.

Tout au début j'employais le kit oreillette que l'on a avec chaque téléphone. Je le position-

nais juste au niveau du micro de l'implant. Lorsque j'ai eu la chance d'avoir l'*Opus 2* de Medel, j'ai fait un grand bond en avant avec la boucle magnétique.

Quand Catherine m'a demandé de prendre le portable du CISIC j'ai dit oui tout de suite ! J'avoue que pour mes premiers appels, j'étais terriblement stressée, mais j'étais au calme, je positionnais bien mon portable sur la sortie du micro de mon implant et j'utilisais la boucle magnétique.

Malgré tout j'avais encore des petits problèmes avec des personnes qui parlent comme une mitrailleuse. Avant d'entamer la conversation je leur rappelle qu'au CISIC nous sommes tous implantés et qu'à cette vitesse j'ai beaucoup de mal à comprendre.

Je leur demande de parler doucement et distinctement.

Pour les noms, les adresses, j'ai peur de mal les comprendre, donc au début j'ai trouvé un bénévole de bonne volonté mon mari qui me servait de secrétaire, mais il n'était pas toujours là. Donc maintenant c'est beaucoup plus simple je leur demande de m'adresser un sms avec ces informations.

Dans certaines situations la compréhension reste quelquefois difficile par exemple lorsque des implantés se trouvent à proximité et parlent toujours bien fort !

Dans le métro, je peux répondre uniquement lorsque je connais la voix ».

En conclusion : Soyez patients, ne demandez pas à un autre implanté le temps qu'il a mis, cela n'a aucune importance, nous sommes

tous différents, le but c'est de progresser pour y arriver.

Quelques conseils : Lors de l'achat du téléphone, essayez le !

Et employer une boucle magnétique qui améliore l'écoute ou bien positionner le téléphone sur le micro de l'implant.

Juste encore un petit mot, c'est bien connu, les implantés sont très bavards.

Je sais qu'après on va parler de la musique et je voulais moi aussi témoigner que lors de mon changement d'implant avec un Medel *Opus 2* j'ai eu le bonheur inespéré de retrouver le plaisir d'écouter des chansons que je pouvais enfin comprendre et apprécier.

Je vous souhaite une très bonne journée et si vous téléphonez au CISIC, parlez lentement car c'est moi qui vous écoute ! ■

CISIC, FIAP, 13 OCTOBRE 2012

Rééducation orthophonique et musique

Intervention de Madame Emilie Ernst, orthophoniste, service du Pr FRACHET, Hôpital ROTHSCHILD



Emilie Ernst

« À première vue, la musique paraît ne servir à rien. On devrait pouvoir s'en passer, comme on peut se passer de faire du sport, et continuer à vivre confortablement ». Il suffit de voir la souffrance de ceux qui ne peuvent plus écouter de la musique du fait de la perte de l'ouïe pour affirmer que la musique est en réalité un élément fondamental de notre vie, dans la mesure où il s'agit de la dimension plaisir de l'audition.

Un nouvel axe de rééducation orthophonique

Une étude publiée par le BUCODES en 2012 montre que 1/3 des 290 personnes interrogées écoutent de la musique tous les jours ou plusieurs fois par semaine, malgré leur déficience auditive. L'orthophoniste qui prend en charge des adultes devenus sourds ou malentendants, qu'ils soient porteurs d'implants cochléaires ou d'aides auditives conventionnelles, inclut donc logiquement l'écoute de la musique à la rééducation auditive.

Du fait de l'élargissement des indications d'implant cochléaire et de l'amélioration de leur technologie, il n'est désormais plus rare de travailler en rééducation des situations d'écoute « difficiles », telles que l'écoute en milieu bruyant, l'écoute de voix enregistrées,

l'écoute au téléphone ou la perception de la musique. Or, écouter de la musique ou écouter de la parole suppose des stratégies de traitement du signal auditif très différentes. Logiquement, les constructeurs de prothèses auditives ou d'implant cochléaire mettent l'accent d'abord sur la compréhension de la parole. La perception de la musique est donc un défi à relever, qui va particulièrement intéresser l'orthophoniste. En effet, l'objectif de sa rééducation est de réveiller les zones cérébrales impliquées dans la perception du son et qui se sont « endormies » avec la survenue de la surdité, ainsi que de renforcer les connexions entre ces zones. Or la musique permet de solliciter une multitude d'aires cérébrales.

Il y a musique et musique

Mais, de quoi parle-t-on lorsque l'on parle de musique ? De quel style de musique (symphonique, de chambre, jazz, rock, pop, techno, country...) ? De quel paramètre de la musique (rythme, mélodie, paroles...) ? De quelles conditions d'écoute (concert, chaîne hifi, lecteur MP3 dans le métro...) ? Quel est le but de l'écoute (distinguer deux notes pour pouvoir les reproduire, danser, faire passer le temps en voiture...) ? Il est important de définir ces critères, afin d'avoir des objectifs réalistes dans la rééducation musicale.

De bonnes conditions d'écoute

Pour que l'audition de la musique avec un implant ou une prothèse auditive se passe bien, il convient de se placer dans les bonnes conditions d'écoute : matériel de bonne qualité, conditions calmes d'écoute et surtout objectifs d'écoute raisonnables. Certains accessoires peuvent améliorer la qualité d'écoute : casque, câbles permettant une connexion directe avec la source sonore, boucle magnétique, récepteurs FM.

Deux axes de rééducation musicale

Deux grands axes vont présider à ce type

de rééducation orthophonique :

Le premier consiste à écouter des morceaux de musique ou des chansons connues avant la survenue de la surdité. Il s'agit alors de faire correspondre ce qui est entendu avec ce qui est en mémoire auditive. La mémoire compensera les « blancs » qui peuvent subsister dans l'écoute.

Le second axe vise la création de nouvelles références musicales. C'est d'ailleurs ce que font les personnes malentendantes de naissance qui n'ont pas pu se constituer de répertoire musical. Toute une progression peut alors être suivie :

- **Percevoir le rythme**, qui est une composante toujours bien codée par un implant ou par une prothèse auditive. Par ailleurs, le rythme est important dans la compréhension de la parole afin d'identifier le nombre de syllabes d'un mot ou le nombre de mots d'une phrase.

- **Ressentir l'ambiance** créée par la musique, sa tonalité émotionnelle. Il s'agit là encore d'une composante basique de la musique. Même un cerveau accidenté qui ne parvient plus à reconnaître un air, continue à en percevoir la tonalité émotionnelle. Céline, alors qu'il écoutait l'Adagio d'Albinoni après son accident cérébral, a eu dit-on cette réaction : « Je ne connais pas cette musique, mais elle est tellement triste qu'elle me fait penser à l'Adagio d'Albinoni ». Les émotions provoquées par l'écoute de la musique ont un aspect universel. Ainsi, les professeurs de psychologie de l'Université de Genève, Scherer et Zentner ont demandé à des centaines de mélomanes de décrire les émotions qu'ils ressentaient lorsqu'ils écoutaient leur répertoire favori. Ils ont répertorié neuf émotions : l'émerveillement, la puissance, la nostalgie, la transcendance, le calme, la joie, la tendresse, la tristesse et l'agitation.

- **Reconnaître une mélodie**. C'est sans conteste le plus difficile avec un implant ou une prothèse auditive. Il ne faut pas hésiter à répéter encore et encore le morceau pour

en améliorer la reconnaissance.

- Reconnaître une voix. S'agit-il d'un homme, d'une femme, d'un enfant, de plusieurs voix ? Il faut savoir que les normo-entendants se laissent parfois piéger par des hommes à la voix aiguë et des femmes à la voix grave... Le chant est-il en français ou pas ?

- Identifier les paroles. Cette étape est complexe dans la mesure où elle s'apparente à l'audition dans le bruit d'une part et que la

voix chantée ne respecte pas la durée des voyelles et des consonnes ni la prosodie de la voix parlée, d'autre part. Par ailleurs, les paroles peuvent être « noyées » dans la musique qui domine. Il ne faut pas oublier que les normo-entendants ne comprennent bien souvent pas l'intégralité des paroles et se limitent au refrain. Il ne faut donc pas hésiter à écouter la musique en ayant les paroles sous les yeux.

Pour aller plus loin...

Certaines personnes n'hésitent pas à compléter ce travail mené avec l'orthophoniste en prenant des cours de chant, des cours de solfège ou en apprenant à jouer d'un instrument.

D'autres ressortent leurs vieux disques ou reprennent l'habitude d'écouter la radio.

L'important, c'est de se lancer ! ■

Retrouvez l'intégralité de ce dossier sur notre site CISIC.

TÉMOIGNAGE DE MARIE-PIERRE GOIN

Implant cochléaire et musique



La musique est un mot qui faisait rêver la petite fille sourde que j'étais...

Bonjour à tout le monde, pour ceux qui ne me connaissent pas, Je m'appelle Marie-Pierre Goin et je suis implantée Medel depuis 2003 à droite et depuis 2011 à gauche.

La musique un mot qui me faisait rêver car j'ai vécu mon enfance auprès de mon frère qui pratiquait la trompette quotidiennement. Ma mère m'emmenait avec elle écouter des concerts. Je faisais cela pour lui faire plaisir, car je ne trouvais pas cela musical. J'avais une surdité qualifiée de sévère et surtout je ne percevais pas certaines fréquences.

Inutile de vous dire que dans cette situation, l'écoute de ces concerts s'avérait assez « cacophonique » puisque mes appareils auditifs aussi puissants soit-ils, ne pouvaient donc pas me permettre de les entendre. L'implant cochléaire, lui, m'a permis de percevoir ces fréquences.

Etant donné que maintenant, avec ce que j'appelle « mon précieux » j'entends ces fréquences, l'écoute de la musique est devenu un plaisir dont je ne saurais me priver.

Ceux et celles qui me connaissent savent que je n'ai pas eu besoin d'une longue rééducation avec une orthophoniste. Mais cela ne veut pas dire que je n'ai pas travaillé mon écoute. J'ai bossé tous les jours, ce qui m'a fait progresser : la radio, la télévision, le cinéma, le téléphone et ... La musique. L'écoute de la musique, puis la pratique de la musique.

Puisque j'aimais la musique j'ai eu envie de la pratiquer. C'est un défi que je me suis posée à moi-même et non pas un défi pour faire mieux que l'implanté qui est à côté de moi ou dans cette salle. Puisque j'aimais la musique pourquoi ne pas essayer d'en faire. Puisque j'avais un conservatoire de musique à Vichy dans lequel mes enfants suivaient des cours, pourquoi ne pas essayer moi aussi ??? Cela me semblait un bon moyen de rééducation que de m'attaquer à la pureté du son lui-même. Tous les professeurs d'instruments et de formation

musicale (= solfège) me connaissaient, je me suis donc inscrite en solfège. Comme je n'avais aucune notion de solfège je me suis dit que le mieux était d'apprendre à lire une partition avant de tenter de la jouer. C'est le minimum...

Le cours est basé sur l'écoute et la reproduction de l'écoute, orale avec le chant et écrite avec les dictées de notes, de rythmes, d'accords.

Lors de mes premiers cours, je ne parvenais pas à distinguer une quinte ascendante d'une quinte descendante. Par exemple je ne savais pas si le professeur jouait Do, Ré, Mi, Fa, Sol en partant du Do ou du Sol.

En fait il n'y avait pas que moi qui avait des difficultés... D'autres élèves qui entendent normalement en avaient aussi.

J'avais un professeur qui a très bien compris mon objectif et qui s'est investi pour me faciliter les choses qui m'a aidée à progresser. Les dictées de notes au début étaient catastrophiques et peu à peu j'y suis arrivée. La musique demande de la concentration et le fait que je dois juste me demander si c'est une note plus aiguë ou plus grave que la précédente. Cela me facilite grandement mes réglages... Je sais exactement s'il me manque des graves, des aiguës ou des médiums.

Les accords sont ce qu'il y a de plus difficile car il faut juger de la taille de l'écart entre deux notes, déterminer laquelle est la plus grave... lorsqu'il s'agit d'une octave (de Do grave à Do aigu par exemple donc 8 notes

en comptant la première) ou d'une quinte (5 notes cela est possible de les repérer mais si le professeur joue une tierce ou une seconde (trois notes ou deux notes) : c'est difficile à distinguer.

Tout à l'heure je parlais de défi que l'on se pose à soi-même je voulais dire que je ne cherchais pas à « épater la galerie » en me lançant dans la pratique de la musique, je voulais juste essayer. Et si cela n'avait pas marché j'aurai arrêté sans aucun complexe. Quelque part c'était une revanche sur la surdité qui m'avait privé de bien des plaisirs. Mon père avait coutume de dire : « si tu veux enfoncer un clou, pose ton marteau et frappe le clou avec ta casquette, lorsque ta casquette est usée, change la et continue à essayer d'enfoncer ton clou. C'est comme cela que tu y arriveras dans la vie ».

Le chant pendant le cours de solfège m'a permis de reproduire les fréquences que j'entendais et cela m'a aussi permis de rendre ma voix plus musicale. Lorsque mes enfants regardent des vieilles cassettes vidéo de leur toute petite enfance, ils ne reconnaissent pas ma voix. En colonie de vacances nous chantions avec les moniteurs des chansons d'Hugues Auffray, Michel Fugain, Michel Sardou et qu'est-ce que je chantais faux !!! J'ai toujours des problèmes de justesse, mais je progresse... Il faut que je prenne confiance en moi et que je fasse confiance à mes oreilles bioniques.

Depuis que j'ai commencé j'ai changé de niveau et je suis maintenant en troisième année de premier cycle. Il ne faut pas croire que les autres élèves qui eux ne sont pas implantés, entendent normalement n'ont aucune difficultés, c'est pour cela que je continue. Il ne faut pas oublier que je prends énormément de plaisir...

Comme instrument j'ai choisi le basson qui est le plus grave des instruments à vent puisque il se joue en clé de Fa. De plus c'est un instrument qui ne transpose pas les sons comme le font certains instruments (trompette, saxophone par exemple.) Là aussi j'ai un professeur génial et je progresse à mon rythme.

Un copain de lycée de ma fille, qui était avec moi en Solfège lui a dit : « elle est géniale ta mère moi j'y arrive pas et à chaque fois elle a juste ! Je ne sais pas comment elle fait !! » Cet investissement permet de faire connaître la surdité et l'implant cochléaire à des personnes qui ne pouvaient parfois même pas concevoir ce que cela représente... ■

ADVANCED BIONICS SARL

76 rue de Battenheim - 68170 RIXHEIM - France

Tel : (+33) (0)3 89 65 98 00 • Fax : (+33) (0)3 89 65 50 05

E-mail : info@bionicear-europe.com • www.bionicear-europe.com**Le processeur Neptune est référencé et récompensé !**

Nous sommes heureux de vous annoncer que le processeur Neptune vient de recevoir son numéro d'agrément pour le remboursement dans le cadre d'une primo-implantation ou d'un renouvellement.

Depuis quelques mois, certains utilisateurs ont eu la chance de pouvoir déjà en bénéficier et en sont extrêmement satisfaits. Ce à quoi nous nous attendions puisque le design du processeur Neptune a été récompensé par le REDDOT DESIGN AWARD.

Adapté à une utilisation dans la vie quotidienne, des milieux les plus « normaux », aux milieux les plus difficiles pour un processeur d'implant cochléaire (milieux humides, poussiéreux) ce processeur

permet en plus une utilisation en milieu aquatique (eau de mer et de lac compris !). Entendre sous l'eau avec le processeur Neptune, c'est possible !

Pour tous renseignements sur ce processeur et pour toutes vos questions sur l'utilisation, l'entretien la connectique ou en cas de panne, merci de contacter votre service AB en Ligne.

AB en Ligne :

**N° Vert : 0800 926 900
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h**

Email : question.utilisateur@advancedbionics.com

COCHLEAR FRANCE

Cochlear France SAS, route de l'Orme aux Merisiers, ZI les Algorithmes - Bat Homère, 91190 Saint Aubin

Tél : 33 811 111 993

Toujours plus d'informations sur notre site internet : www.cochlear.fr**Prochainement disponible : l'accessoire étanche**

Vous êtes nombreux à pratiquer des activités aquatiques et donc à laisser votre processeur au bord du bassin afin de ne pas risquer ni de le perdre ni de l'endommager. Cochlear a développé une petite housse étanche qui vous permettra d'y glisser votre CP810 afin de le préserver de la pression de l'eau qui peut être exercée sur les microphones.

Cet accessoire est en cours de marquage CE (conformité d'un produit aux exigences communautaires incombant au fabricant d'un produit) et devrait être disponible en mars prochain.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés !

Nouveau n° dédié

Cochlear s'attache à répondre activement à vos exigences et à vos attentes, en améliorant sans cesse nos méthodes de travail. Dans cette démarche, nous avons décidé de rationaliser notre service en créant un pôle unique service patients.

Ce pôle centralise le traitement des commandes accessoires (support boutique en ligne) et le service après-vente implants cochléaires. Un numéro de téléphonie unique et GRATUIT à partir d'une ligne fixe est mis à votre disposition.

Vous pouvez dès à présent joindre vos inter-

locuteurs habituels du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30 au : 0805 200 016
E-mail : servicepatients@cochlear.com

La lauréate de Bourse d'étude Graëme Clark 2012

La Bourse Cochlear Graëme Clark, dont le nom est inspiré du célèbre professeur australien à l'origine du développement du premier implant cochléaire, est une aide financière qui récompense un étudiant français implanté Nucleus, débutant son année en 3^e cycle.

Elle s'élève à 4 000 € et le lauréat est élu par un jury de professionnels, après étude des candidatures et délibération.

La lauréate 2012, est Lucie Boulestreau, étudiante en 4^e année d'école d'agriculture « Grâce à cette bourse, je vais pouvoir

financer mon voyage en Argentine qui a lieu dans le cadre de mes études. Je remercie le jury de m'avoir attribué ce prix qui est pour moi une reconnaissance. Je suis ravie de représenter la génération implantée qui peut suivre un parcours comme tout autre personne. »

Information sécurité

Pour l'utilisation de vos accessoires, seuls les câbles d'isolation secteur peuvent se connecter à des appareils électriques branchés sur le courant.

**Nos coordonnées**

Cochlear France Services patients
Commandes et SAV

3 impasse Marcel Chalard, 31100 Toulouse
Appel gratuit depuis un fixe : 0805 200 016
fax : 05 34 63 85 80

servicepatients@cochlear.com

la boutique en ligne sur www.cochlear.fr



NEURELEC

2720 ch. Saint Bernard – 06 224 Vallauris – France

tél. : +33 (0)4 93 95 18 18 • Fax : +33 (0)4 93 95 38 01 • Email : contact@neurelec.com • www.neurelec.com

Numéro Gratuit : 0 805 119 118 (depuis un poste fixe ou un mobile en France Métropolitaine)

NOUVEAU ! Jeu interactif de réhabilitation auditive

Neurelec est heureux de vous présenter un jeu interactif de réhabilitation auditive. A découvrir sans tarder !

S'entraîner au quotidien tout en s'amusant à la maison et gratuitement est possible en suivant le lien ci-dessous :

<http://rehabilitation.neurelec.com>

Comment ça marche ?

Le jeu se compose de trois parties représentant les trois étapes principales d'acquisition du langage.

La première étape présente le jeu : « J'entends/je n'entends pas ». Ce jeu se base sur la détection auditive. Le joueur est ainsi amené à essayer de percevoir un son sans pour autant le reconnaître.

La seconde étape : « Chercher un intru » se base sur la discrimination auditive. Le joueur est amené à percevoir un changement auditif dans une suite sonore.

La troisième partie se base sur l'identification auditive. Le joueur doit reconnaître l'origine sonore d'un son entendu.

Ces trois parties se composent de différents niveaux, la difficulté augmentant avec la progression. Il n'existe pas de consignes de

progression : chacun joue à son rythme tout en pouvant consulter et suivre sa progression au fil des entraînements grâce aux scores enregistrés.

Ces jeux sont accessibles depuis www.neurelec.com et depuis un smartphone ou tablette.



Les essayer, c'est les adopter !

D'autres outils d'aide à la réhabilitation auditives sont à découvrir aussi sur www.neurelec.com, sous la section 'réhabilitation' (rubrique : l'implant cochléaire). Collection de cartes sonores, liens vers des podcasts et autres sites internet d'apprentissage, divers jeux sonores y sont proposés.

Et pour exercer d'autres talents, retrouver pour les plus petits, les aventures de Mimi à imprimer, à découper et à remettre dans l'ordre.



VIBRANT MED-EL HEARING TECHNOLOGY

400 avenue Roumanille - BP 309 – 06906 Sophia-Antipolis Cedex

Tél. : 04 93 00 11 24 • Fax : 04 93 00 11 25

Email : office@fr.medel.com • www.medel.com • www.vibrant-medel.com

RONDO, le premier processeur d'implant cochléaire « tout-en-un » au monde



Maintenant certifié CE et approuvé par la FDA. L'antenne, l'unité de commande et le boîtier de piles sont regroupés dans un audio processeur qui se présente sous la forme d'un module compact « tout-en-un ». Innsbruck, le 7 novembre 2012 - MED-EL annonce la certification CE et l'homologation FDA relatives au processeur RONDO « tout-en-un », pour implants cochléaires. Cette nouvelle conception compacte d'audio processeur regroupe l'antenne, l'unité de commande et le boîtier de piles dans un seul et même appareil, placé près de l'oreille. Le

processeur RONDO sera disponible sur le marché au printemps 2013.

Sa conception en une seule unité « tout-en-un » en fait un appareil confortable, compact et facile à porter de sorte que les utilisateurs peuvent le mettre et l'ôter en toute facilité. L'audio processeur RONDO peut être porté de manière discrète, car dissimulé sous les cheveux. Sans attache à l'oreille, ni antenne, ni câble, et grâce à une conception entièrement intégrée, RONDO est composé de peu de pièces pour une durabilité améliorée. L'oreille étant libre, RONDO est un choix

d'audio processeur idéal pour les personnes qui portent régulièrement des lunettes. RONDO est basé sur la plateforme confirmée de l'audio processeur OPUS et est doté des mêmes technologies de traitement du signal, de la gestion automatisée des sons et de la technologie FineHearing, ce qui garantit une performance supérieure. Il peut être porté par tous les utilisateurs d'implants cochléaires MED-EL et inclut l'unité de commande à distance FineTuner. L'audio processeur RONDO sera disponible en quatre coloris : anthracite, gris clair, crème et ébène.

« Nous sommes heureux d'accueillir RONDO dans notre gamme de solutions d'implants ; les utilisateurs peuvent, en effet, profiter d'un concept d'audio processeur entièrement nouveau tout en conservant les performances auditives escomptées de MED-EL », a déclaré la PDG de MED-EL, Dr. Ingeborg Hochmair.

Bureau CISIC

41 rue Henri Barbusse 75005 Paris
Métro : RER Port-Royal ou Luxembourg
Permanences tous les mardis de 14 h à 16 h hors congés scolaires (zone C)

AGENDA CISIC

Prochaine assemblée générale samedi 12 octobre 2013 à Paris.

CONFÉRENCES & RÉUNIONS

Samedi 23 mars 2013

Réunion et Ateliers au Centre des Rencontres Internationales de Dijon

Samedi 6 Avril 2013

Réunion et Ateliers au Novotel Nantes Carquefou

PERMANENCES**CERTA - Centre Charlotte Blouin Angers**

4 l'Abbé Frémond 49100 Angers. Salle Europe. Permanence de 14 h à 16 h

Lundi 21 janvier 2013

Lundi 18 février 2013

Lundi 18 mars 2013

Lundi 13 mai 2013

C.H.U Bordeaux

Place Amélie Raba Léon 33000 Bordeaux
RDC du bâtiment « Tripode »
de 14 h à 16 h 30

Mardi 22 janvier 2013

Mardi 19 février 2013

Mardi 26 mars 2013

Mardi 23 avril 2013

Mardi 28 mai 2013

Mardi 25 juin 2013

C.H.U Clermont-Ferrand Hôpital Gabriel Montpied

58, rue Montalembert
63000 Clermont-Ferrand
Au 5^e étage dans la salle d'enseignement du service ORL.
Permanence de 14 h à 16 h

Jeudi 17 janvier 2013

Jeudi 21 février 2013

Jeudi 14 mars 2013

Jeudi 18 avril 2013

Jeudi 16 mai 2013

Jeudi 20 juin 2013

C.H.U Dijon - Hôpital général

3 Rue du Faubourg Raines 21033 DIJON
Pavillon Duvé 1^{er} étage du service ORL
Permanence de 10 h à 12 h

Vendredi 28 juin 2013

C.H.U Grenoble

Bd de la Chantourne 38700 La Tronche
6^e étage dans la salle de cours ou salle de réunion su service ORL :
prendre le couloir de droite en sortant des ascenseurs.

Jeudi 17 janvier 2013 de 16 h à 18 h

Jeudi 21 février 2013 de 10 h à 12 h

Jeudi 21 mars 2013 de 16 h à 18 h

C.H.U Nantes

Aile Est, 5^e étage, salle d'attente (service chirurgie maxillo-faciale)
Permanence de 9 h 30 à 11 h 30

Lundi 7 janvier 2013

Lundi 4 février 2013

Lundi 4 mars 2013

Lundi 8 avril 2013

Lundi 6 mai 2013

Lundi 3 juin 2013

C.H.U Rouen

1 rue de Germont 76031 ROUEN
Pavillon Duvé 1^{er} étage pavillon ORL
Permanence à partir de 14 h

Mardi 5 février 2013

Mardi 2 avril 2013

Mardi 4 juin 2013

Mardi 2 juillet 2013

JNA au CHU de Rouen

Jeudi 14 mars 2013 de 10 h à 16 h

C.H.U Saint-Etienne

Avenue Albert Raiuond
42270 Saint Priest-en-Jarez
« local des usagers » hall C-D de l'hôpital Nord. Permanence de 13 h à 15 h

Vendredi 1 février 2013

Mercredi 6 mars 2013

L'institut Saint-Pierre de Palavas

1371 av. de l'évêché de Maguelone
34250 Palavas-Les-Flots
Demander Mr Zirah, délégué CISIC pour la région Languedoc-Roussillon dans le bureau N° 5
Permanence de 10 h à 12 h

Mercredi 16 janvier 2013

Mercredi 13 mars 2013

Mercredi 15 mai 2013

Sur RDV au 04 67 07 04 71
ou cistic@esii.com

Mercredi 12 décembre 2012

Mercredi 13 février 2013

Mercredi 10 avril 2013

Mercredi 19 juin 2013

C.H.U Bretonneau-Tours

2 Boulevard Tonnelé 37044 Tours
La salle est au rez de chaussée dans le service des consultations ORL (Bât B3) à proximité des salles d'attente B et C.
Permanence de 14 h à 16 h

Mardi 18 décembre 2012

Mardi 15 janvier 2013

Mardi 19 mars 2013

Mardi 21 mai 2013

Mardi 18 juin 2013

Jérôme Goust consultant « vie quotidienne et audition » (www.l-ouie.fr), implanté cochléaire bilatéral, adhérent et soutien du CISIC depuis de longues années nous annonce la sortie de la nouvelle édition du Guide *Audition et vie professionnelle*. Parce qu'au travail, l'audition c'est capital : un ouvrage de référence *Audition et vie professionnelle*, santé auditive pour tous au travail, nouvelle édition décembre 2012.

Pour le commander s'adresser à :
Vie quotidienne et audition
La Taurounié 81390 Briatexte
Tél. : 05 63 77 61 40
vqa@l-ouie.fr • www.l-ouie.fr

Tarif préférentiel de piles et d'aides techniques

Les adhérents CISIC bénéficient de 10 % de réduction sur tous les produits (Piles et aides techniques) en vente sur les sites (contactez-nous sur piles@cistic.fr pour obtenir le code coupon de réduction valable pour nos adhérents).

Audilo – www.audilo.com
8, Passage des 2 Sœurs, 75009 Paris
Tél. : 01 40 82 90 78
Heures d'ouverture:
Lundi au Vendredi de 10 h à 18 h

Centre Audition – www.centre-audition.com
Tél. : 04 66 21 34 11

BUREAU CISIC

TRÉSORERIE : Joëlle Fournil, Trésorière CISIC, 398 avenue Victor Hugo, 77190 Dammarie-les-Lys, Tél. : 01 64 79 05 44, Mail : tresorerie@cistic.fr

SECRÉTARIAT : Martine Ottavi, Secrétaire CISIC, 41 rue Henri-Barbusse, 75005 Paris, Tél. : 06 17 39 54 71, Mail : secretariat@cistic.fr

SERVICE INTERNET : Le CISIC diffuse par e-mail à ses adhérents environ une fois par mois une lettre d'information. Pour la recevoir, vous devez nous avoir transmis lors de votre adhésion ou ultérieurement, une adresse mail valide. N'oubliez pas de nous prévenir si votre adresse e-mail change. **Marc Le Roy** webmaster CISIC, asso@cistic.fr

Publication du Centre d'information sur la surdité et l'implant Cochléaire (CISIC).
Association loi 1901 n° 0913012932. Tél. : 06 17 39 54 71 E-mail : info@cistic.fr • www.cistic.fr
Directrice de la publication : **Françoise Ernie**. Réalisation : Axiome